COMPTE RENDU
REUNION COMITE DIRECTEUR
15 DECEMBRE 2007

Email : contact@aeroluchon.fr

Ouverture de la séance du 15/12/2007 à 17h par le président.

Présents ou représentés :
Noel Monteil, Elie Cayrey, Christian Villard, Jean-Claude Madaule, Jean-Luc Gazeau, Michel Fayat, Fabien Barreau, Cindy Lafforgue, Thierry Bosch, Robert Puente, Patrice Radiguet, Didier Gazeau, Francis Daspet, Geneviève Monteil.
Invités : Claude Durand, Michel Codron.
Excusé(s) : Jean-Claude Barreau.
Absent(s) : Jean-Claude Seguin.
En préambule il est évoqué la nécessité de bien vérifier la validité des Emails des membres du CD, afin de faciliter la communication et l'information.

Futur CD :

Les membres présents à l'exception de Robert Puente sont candidats à leur renouvellement. Nous notons la candidature de Michel Grelet et celle de Michel Codron.

Futur bureau :

Didier Gazeau est candidat au poste de vice président
Sont évoquées les possibilités suivantes, sans confirmation :
Francis Daspet, Claude Durand et Christian Villard pour la présidence
Thierry Bosch au Secrétariat Général
Michel Fayat comme trésorier si personne d'autre ne souhaite être candidat
Marie Pierre Mensan pourrait également apporter une contribution au fonctionnement du club

Commissions

Mécanique : Noel Monteil, Francis Daspet, Claude Durand, Luc Ferracci et Stéphane Bataille.

Sécurité : Christian Villard, Noel Monteil, Jean Claude Madaule, Francis Daspet, Jean Luc Gazeau, Fabien Barreau, Michel Codron

Vol à voile : Responsable : Michel Codron

Avion : Responsable : Didier Gazeau

ULM : Responsable : Francis Daspet

Subventions et relations Département et Région : Patrice Radiguet

Noel Monteil insiste sur la nécessité de mettre en place une permanence indispensable à la bonne marche du club. Marie Pierre Mensan pourrait apporter une aide dans ce domaine.

Trésorerie :

Situation actuelle :
Le compte courant est à +11 k€ et les comptes réserves (livret A) sont à + 31 k€, le résultat 2007 est comparable au résultat 2006 mais il faut prévoir avant la fin de l'année une avance pour le longeron du DR400 de 4400€ et un plein d'essence.
Didier Gazeau fait remarquer qu'il n'y a aucune facture d'achat de fournitures du bar.
Geneviève Monteil confirme que l'inscription des ventes clients du bar sur un carnet est un fiasco.
Discussion collective sur la méthode idéale de gestion du bar.
Le compte « bar » ayant malgré tout dégagé environ 800 € de marge.
Michel Fayat demande pour 2008 que toutes les dépenses soient réglées dans la mesure du possible par chèque et dans tous les cas, notamment pour les règlements en liquide, fassent l'objet d'une facture ou d'une pièce de caisse.
Par ailleurs s'il doit être trésorier il soumettra au CD un recueil de bonnes pratiques pour faciliter la gestion de la comptabilité
Patrice Radiguet nous informe qu'un cabinet comptable peut se charger de la saisie et de dresser un bilan certifié pour un prix raisonnable.

Définition du coût des planeurs

Michel Fayat présente une approche de calcul du coût de revient de chaque aéronef incluant la part investissement, les assurances, l'entretien et la quote-part fonctionnement du club pour un nombre d'heures prévisionnel d'utilisation de 1000 H payées pour les planeurs.

Twin BS	240h
Janus PI	240h
Janus AU Aneg	120h
Pégase FT	200h
Pégase EP Aneg	200h
Astir IO	100h

A noter que suivant le souhait des propriétaires le Discus sort de la flotte des planeurs banalises du club au 1er Janvier 2008.
Après exposé de la situation un débat long et fructueux s'engage, incluant les aéronefs appartenant à l'ANEG.

Tarifs planeurs 2008

Les cellules (hors école) sont proposées à :

- Pégase = 19€
- Janus = 23€
- Astir = 14€
- BS en (instruction, avant brevet) = 10€
- BS = 20€

Cette résolution est votée.
Voir tarifs sur site

Vol de contrôle planeur

Michel Codron propose de ne pas facturer les 10€ d'instruction lors du vol annuel afin d'améliorer la sécurité des vols

Entretien planeurs

BS a besoin de changer son anémo et la radio VHF (400 à 600€ estimés)
Pour le reste du parc entretien standard.

Sécurité

Suite à la réunion du 08/10/07, la commission est constituée et doit nous communiquer son planning de réunions.

Tarifs avions 2008

Michel Fayat a réalisé la même analyse que pour les planeurs.
Le DR340 estimé à 90€ est proposé à 85€ et à 80€ (-25ans école)
Le DR400 estimé à 137€ est proposé à 140€.
La formation remorquage est proposée à 140€, l'instruction étant offerte.

Entretien avions

- Longeron estimé à 15 k€ dont 4.4 k€ d'acompte.
- Les trains seront ramenés à Luchon pour entretien interne
- Il est envisagé de changer le crochet en entretien interne.

ULM

Bienvenue au club pour le coyote. Prix estimé à 37€ sur 200h. Il est vendu à 45€ et à 35€ pour les investisseurs, au prorata de leur investissement. Ce prix est maintenu pour 2008.
Remarque : Le club perçoit les 10 € de l'instruction mais, à la demande des intéressés, cette somme n'est pas virée sur leur compte.

Treuil

Après analyse le coût est estimé à 6€ pour 300 treuillées.
Le tarif 2008 est fixé à 7€ (club) et 8 € (extérieur).
Ce tarif est adopté, 10 voix pour et 6 voix contre.

Remorqué

Le tarif 2007 est maintenu pour 2008.

Formation ITV pour CDN

Michel Codron demande une convention de participation du club.
Le CD confirme que la réussite conditionne la participation du club et du CNDS.
Un dossier sera à monter par le club et Michel Codron

Idem quant à l'ITP de François Hamard

Recrutements

P. Levy souhaite nous rejoindre comme Instructeur
S.Bataille souhaiterais participer à la commission Méca, avec un statut à définir.
Noel Monteil est seul habilité APRS, avec probablement Francis Daspet en 2008.

Le CD confirme que toute convention du club doit être soumise puis entérinée par le CD.

BIA

Michel Codron nous indique que les cours auront lieu tous les samedi matin hors vacances. Le planning est fait et sera distribué aux chargés de formation.
Rappel : les bourses ne sont données qu'avec la réussite au BIA.

Cotisations 2008

Elles sont inchangées.
La participation devient :

- 36€ (- de 25 ans)
- 81€ au-delà

Sont exemptés de la participation :
Noel Monteil, Jean-Luc Gazeau, Michel Fayat, Fabien Barreau, Robert Puente, Didier Gazeau, Francis Daspet, Michel Codron. Décision entérinée.

- Le CD décide la prise en charge de l'assurance FFVV de Jean-Claude Barreau. Décision entérinée.
- Le CD note l'excellent travail fait par F. Hamard sur les ailes de planeur et lui attribue l'équivalent de 250€ en heures de vol.
- Le CD remercie de leur aide précieuse Claude Durand, Elie Cayrey et Michel Fayat et note leur volonté de renoncer à toute attribution. Claude Durand nous rappelant que nous sommes un club bénévole.

Questions diverses

- Il faut augmenter le nombre de BPP, les dossiers sont gérés par Michel Codron.

Avitaillement

- La nouvelle pompe a été installée et est opérationnelle. Le mode d'emploi est inscrit dans le cahier.
- Une nouvelle norme « aire à essence » est programmée pour 2010. Dossier de subvention à prévoir en 2008.
- Essence ULM et double cuve, voir prochaine réunion.

Projets planeurs

Noel Monteil nous informe de la possible mise en vente de EP (ANEG) vers 15 k€. Nous pourrions envisager son achat avec revente de IO (Astir) vers 10 à 12 k€. Annonce à passer pour Astir sera faite par Michel Codron.

Comité Départemental Aéronautique (FFA)

Jean-Luc Gazeau a participé à la 1ère réunion du CDA (CR à venir). Thierry Bosch représentera le club au CDA.

Conclusion

La prochaine réunion est fixée au samedi 12/01/2008 à 17h, à l'Aéroclub.
Ce compte rendu sera approuvé, signé puis remis aux membres du CD lors de celle-ci.
Le président lève la séance.

POUR APPROBATION

Le président Le secrétaire général

PJ : feuille de présence.